

Les communications de l'école de danse se font par mail, merci d'enregistrer l'adresse culture@saint-gilles35.fr à votre répertoire électronique.

Cadre réservé à l'administration :

Date de réception du dossier :

Dossier enregistré :

Paiement par prélèvement : en 3 fois :

RIB transmis :

Bénéficiaire Sortir ! Montant prise en charge: €

Reste à régler : €

Renouvellement (priorité jusqu'au 12 juillet)

1^{ère} inscription (réponse le 09/09)

SOUHAIT D'ACTIVITÉ

Modern Jazz

Barre au sol (+ 12 ans)

Cours souhaité :

.....

.....

ÉLÈVE

Nom : Prénom : Sexe : F / M

Date de naissance :

Adresse :

CP Ville :

[Un justificatif de domicile est demandé aux Saint-Gillois](#)

PARENTS OU RESPONSABLES LÉGAUX

destinataire des courriers électroniques de l'école de danse

nom : prénom :

adresse :

.....

cp ville :

tél. portable :

adresse mail* :

2^{ème} parent / responsable légal à contacter si besoin

nom : prénom :

adresse (si différente):

.....

cp ville :

tél. portable :

adresse mail* :

***Toute communication entre vous et l'école de danse se fait par mail ; merci de l'écrire lisiblement.**

FICHE SANITAIRE

Médecin traitant à contacter en cas d'accident ou maladie

Nom : Téléphone :

Difficultés / recommandations diverses :

.....

ASSURANCE INDIVIDUELLE DE L'ÉLÈVE (une assurance responsabilité civile est obligatoire pour l'admission de l'élève aux activités extra-scolaires)

L'enfant est-il assuré pour les activités extra-scolaires ? oui non

PERSONNES HABILITÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT

Merci de mentionner les personnes de plus de 16 ans autorisées à prendre en charge votre enfant, en dehors des parents.

J'autorise : M. / Mme N° de tél :

M. / Mme N° de tél :

J'autorise mon enfant à quitter seul l'activité : oui non

DROIT À L'IMAGE

J'autorise l'exploitation des photographies et extraits vidéo de mon enfant, conformément à l'article 9 du code civil et dans les conditions suivantes : tous usages à des fins de promotion et de communication de l'école de danse (plaquette de présentation, affiches, promotion et site internet). oui non

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les responsables de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale...) rendues nécessaire par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

**Certificat médical de non contre-indication
à la pratique de danse modern-jazz / barre au sol**

Conformément aux Articles R.362-1 et R.362-2 du code de l'éducation, chaque élève doit fournir au moment de son inscription un certificat médical.

« Les exploitants doivent s'assurer, avant le début de chaque période d'enseignement, que les élèves sont munis d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à l'enseignement qui leur est dispensé. Ce certificat doit être renouvelé chaque année. »

Je soussigné Docteur.....

Certifie avoir consulté ce jour.....

Son état de santé ne présente aucune contre-indication à la pratique suivante :

- danse modern jazz / barre au sol

Certificat remis à la demande de l'intéressée et remis en main propre.

Date :

Signature :

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE 2025/2026

Modalités d'adhésion

TARIFS D'ADHESION :

L'adhésion est annuelle, non divisible, non remboursable en cas de désistement en cours d'année. Pour les nouveaux inscrits, deux cours d'essai sont proposés. Au-delà, sans annulation par écrit de votre part, l'inscription sera considérée comme définitive.

Saint-Gillois : un justificatif de domicile est demandé ; en son absence, le tarif non Saint-Gillois sera appliqué (+ 25 €).

- 5 ans : 155€ (dont location costume pour gala pour les élèves Modern Jazz)
- 6-11 ans : 185 € (dont location costume pour gala pour les élèves Modern Jazz)
- 12 ans et + : 215 € (dont location costume pour gala pour les élèves Modern Jazz)
- barre au sol (12 ans et +) : 210 € (pas de gala)
- 2 cours même élève : 380 € (dont location costume pour gala)

Habitant non Saint-Gillois : 5 ans : 180 € (dont location costume pour gala)

- 6-11 ans : 210 € (dont location costume pour gala)
- 12 ans et + : 240 € (dont location costume pour gala)
- barre au sol (12 ans et +) : 235 € (pas de gala)
- 2 cours même élève : 430 € (dont location costume pour gala)

MODES DE RÈGLEMENT :

Les règlements sont à effectuer à la mairie début septembre après la validation de votre inscription.

Vous pouvez régler : - par paiement en ligne

- en espèces,
- chèque à l'ordre du trésor public (merci d'inscrire le nom de l'enfant au dos du chèque),
- chèques vacances et coupons sport ANCV.

<Vous retrouverez vos factures dans votre espace du portail famille.

PAIEMENT EN 3 FOIS (uniquement par prélèvement) :

Si vous optez pour le prélèvement, il est uniquement possible en 3 fois.

Il faut alors compléter et signer le mandat de prélèvement ci-joint.

Le montant du costume (5 €) et la majoration pour tarif extérieur (25 €) sont à régler la première fois : ex. pour le cours d'éveil 150 € /3+25 € +5 € = 80 € au premier versement puis 50 € pour les deux suivants).

